

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

- ❖ **COMITÉ DE PARTICIPATION ÉCOLE (CPÉ)**
- ❖ **COMITÉ EDHAA ÉCOLE**
- ❖ **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)**

Je propose la candidature de :

_____ (Nom en lettres moulées s.v.p.)

enseignante ou enseignant à l'école :

_____ (Nom de l'école en lettres moulées s.v.p.)

à titre de :

- représentante ou représentant du personnel enseignant au comité de participation au niveau de notre école (CPÉ) pour la présente année scolaire¹
- représentante ou représentant du personnel enseignant au comité EHDAA de notre école pour la présente année scolaire²
- représentante ou représentant du personnel enseignant au conseil d'établissement (CÉ)³

PROPOSÉ PAR :

_____, membre du personnel enseignant
(Nom en lettres moulées s.v.p.)

Signature

APPUYÉ PAR :

_____, membre du personnel enseignant
(Nom en lettres moulées s.v.p.)

Signature

Fait à _____, ce _____^e jour du mois de _____ 20_____.

ACCEPTATION

Je, soussigné(e), consens à être candidate ou candidat et accepte de remplir la fonction si je suis élue ou élu.

Signature

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

¹ CPÉ : conformément à l'article 4-3.00 de l'entente locale, les représentantes et représentants au CPÉ sont désignés par les enseignantes et enseignants de l'acte d'établissement; il en faut six (6) au secondaire et quatre (4) au préscolaire et au primaire.

² EHDAA : conformément à l'article 8-9.00 de l'entente nationale, les trois personnes élues par les enseignantes et enseignants devront cependant être nommées par le CPÉ par la suite.

³ Le nombre de postes des représentantes et représentants des membres du personnel (enseignant et non enseignant) doit être égal au total des postes pour les représentantes et représentants des parents (section II de la LIP).